



## PV du CA du 4 février 2012

Salle Pierre Cernéa, bâtiment de Stomatologie de la Salpêtrière

MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION 2012

PRESIDENT  
**Lotfi BENSLAMA**  
0 607 858 145

PREMIER VICE-PRESIDENT  
**Franck BOUTAULT**  
0 561 772 397

PAST-PRESIDENT  
**Joël FERRI**  
0 320 446 379

SECRETAIRE GENERAL  
**Pierre BRETON**  
0 478 861 937

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT  
**Xavier POUYAT**  
0 247 611 630

TRESORIER  
**Patrick Yves BLANCHARD**  
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT  
**Pierre SABIN**  
0 685 810996

**Cyrille CHOSSEGROS**  
REDACTEUR DE LA REVUE

**Hervé BENATEAU**

**François CHEYNET**

**Pascal DELCAMPE**

**Jean-Pierre FUSARI**

**Christophe MEYER**

**Christian PAULUS**

**Blandine RUHIN PONCET**

**Benoît PHILIPPE**

**Gérard POUIT**

**Narcisse ZWETYENGA**

[www.sfscmf.fr](http://www.sfscmf.fr)

**MARYSE CUROT**  
ASSISTANTE DE DIRECTION  
EMAIL : CONTACT@SFSCMF.FR  
TEL : 06 81 83 38 37  
6, RUE DE LA CONTRIE  
44100 NANTES

### Membres présents

Lotfi BENSLAMA	Christophe MEYER
Patrick Yves BLANCHARD	Christian PAULUS
Pierre BRETON	Benoit PHILIPPE
François CHEYNET	Gérard POUIT
Pascal DELCAMPE	Pierre SABIN
Jean Pierre FUSARI	

### Membres excusés

Hervé BENATEAU	Xavier POUYAT
Franck BOUTAULT	Blandine RUHIN
Cyrille CHOSSEGROS	Narcisse ZWETYENGA
Joël FERRI	

Invitée du Président : *Françoise de Saint Pierre (11h)*

#### 1. Approbation du PV du CA du 7 janvier 2012-01-30

Le PV a été largement modifié, successivement par le secrétaire adjoint et le président. François Cheynet apporte également quelques changements :

- dans le point 4, concernant le minuteur ou le timer, il conseille de ne pas mettre de couperet aux orateurs, c'est bien le président de séance qui doit régulariser le temps des communications en tenant compte des absences et des retards.
- prendre l'habitude d'écrire « site web »
- il propose Alix Thomas dans le chapitre six pour remplacer JB Kerbrat (mais celui ci ne parait pas être disponible ayant intégré actuellement l'Ecole des Mines).  
Il est rappelé que le responsable doit être un orthodontiste ou un stomato qui fait de l'orthodontie pour le chapitre en question. Alain Souchet est alors cité (il était avec le Pr Mercier) par C Meyer, qui sondera le terrain auprès de lui après avis de JB Kerbrat.
- supprimer « monolithique » dans le point 13 (congrès 2013)

#### 2. Propositions du Centre de Congrès de Lyon à signer

Le contrat du Palais des Congrès de Lyon devra être signé pour 1 an seulement, renouvelable sur 3 ans et le professeur Pierre Breton se charge avec Jean Pierre Fusari de rencontrer à nouveau Sophie Rerolle, la responsable de la Cité des Congrès.

Cette réunion a eu lieu le 21 février : il a été décidé que pour 2014 et 2015 les arrhes ne seront que de 2400 € au lieu de 4266 € pour chaque année, et si la décision de ne pas refaire le congrès suivant dans le même endroit était prise 1 an à l'avance, ces arrhes seraient remboursés.

### **3. Site internet**

La communication avec les 2 informaticiens au cours du CA n'a pas été possible du fait des « fire walls » de l'accès internet à la Salpêtrière. Une réunion skype devrait être programmée avec les membres de la commission internet. Des questions restent en suspens comme ce que l'on rendrait accessible au public à partir de l'annuaire des membres, ce qui doit être réservé aux membres à jour de leur cotisation, comment faire un lien entre le site des éditions Elsevier Masson et le site de la société, est-ce que la mention « à jour de la cotisation » ou au contraire « non-à-jour » doit être visible sur toutes les pages du compte de l'utilisateur ? etc..

Le président demande un changement de présentation dans l'ordre des onglets de la page d'accueil (modifications faites depuis). Il est validé que les rappels de cotisation pour les retardataires se feront d'abord vers le 20 mars puis tous les mois par message internet à partir du 1<sup>er</sup> avril, jusqu'au paiement de celle ci.

### **4. Approbation du partenariat avec la société française de chirurgie ambulatoire (L Benslama)**

Jean Pierre Fusari a déjà travaillé avec Cyrille Chossegros pour la HAS, PY Blanchard questionne sur le sens de la demande : est il question de démarches communes pour aller vers les autorités en vue de négociations ?

Le président L Benslama explique que c'est le président de cette société qui lui a fait la demande, et qu'il souhaite intervenir dans le congrès prochain, ce qu'il a accepté.

JP Fusari pense que le thème est hyperporteur avec le DPC, PY Blanchard approuve et suggère que C Chossegros réfléchisse sur ce que doit être la position de la société. Il ajoute néanmoins que, sur un plan pratique, la priorité de la CNAMTS est de diminuer le nombre des gestes opératoires avec hospitalisation au bénéfice de l'ambulatoire.

L Benslama propose de solliciter Cyrille Chossegros pour être le représentant de la société dans ce domaine.

### **5. Organisation des CA à la Salpêtrière**

Les réunions à La Salpêtrière se feront avec un déjeuner au restaurant, ce qui satisfait les récalcitrants aux plateaux repas. La salle Cernea du bâtiment de stomatologie est validée pour les CA de l'année 2012.

### **6. Rapports avec l'AFCF : Annonce du nouveau site de l'AFCF et de leur congrès d'avril (C Chossegros)**

L'annonce de leur congrès sera faite sur le site de la SFSCMF si réciprocité (fait par la SFSCMF, à voir sur l'AFCMF ?).

### **7. Recommandations Biphosphonates et implants – Françoise de Saint Pierre (invitée du président) – financement.**

Françoise de Saint Pierre, se présente en tant que consultante ; elle est ravie de travailler avec la société. Elle apporte un appui organisationnel, rédactionnel ainsi qu'une aide méthodologique pour les organisations professionnelles, les programmes de DPC, gestion des risques etc.

Un programme de gestion des risques a été finalisé avec la Fédération.

Le champ de la recommandation « Biphosphonates et implants » a été élaboré avec Blandine Ruhin.

L'objectif de ces recommandations est l'aide à la décision aux praticiens ; elles précisent les facteurs de risque.

Le promoteur d'une recommandation peut être financé par des labos, il faut que ce soit transparent et par rapport à des conflits d'intérêts il faut être vigilant et ne pas privilégier une seule société.

Timing du travail sur les biphosphonates :

- fin mars : version provisoire de l'argumentaire et de la recommandation
- envoi de la recommandation trois semaines après, au groupe de travail.
- une réunion du groupe de travail est prévue le 11 mai.
- mise en ligne de ce travail en juin pour une consultation publique : apports de commentaires argumentés
- fin septembre : publication définitive lors du congrès (et si des arguments forts et constructifs sont apportés à ce moment, ils seront rajoutés.

La recommandation ne sera pas publiée dans le rapport. Le but est que les professionnels trouvent des réponses très précises. La HAS incite les professionnels à faire des recommandations, très peu de recommandations ont le label (la procédure est très longue)

#### **8. Le point sur les différents groupes de travail où la SFSCMF est engagée avec d'autres partenaires pour des recommandations ou autres**

On demande un représentant permanent à la SFODF pour 2013 (appel à candidature pour un chirurgien maxillo facial). A la SFODF il y a essentiellement des orthodontistes.

- Recommandations sur les antibiotiques : L Benslama demande si elles sont valides et dans ce cas la Société se les approprie. PY Blanchard répond qu'elles sont sur le site de l'AFSSAPS. La Société doit les valider. Il y a une obligation à publier dans la revue. C. Chossegros doit s'en emparer pour étudier les modalités..
- Décret DPC : L Benslama souhaite faire du DPC au congrès en associant Maxillorisq
- Question DPC : réunion du 9 ? F Dujarric parlera en coordination avec maxillorisq au congrès 2012 (versant évaluation et versant amélioration des connaissances).
- Un courrier de la HAS destiné au président de la société est arrivé au Pr Mercier et faisait la demande d'experts pour un travail sur les substituts osseux (dans le cadre de la liste des produits remboursables). Une liste de 15 à 20 membres doit être établie au sein duquel la HAS choisira selon les compétences et conflits d'intérêts des volontaires dans chaque région, pour cela un mail sera envoyé aux membres du CA et aux chefs de service (en amont les anciens moins disponibles que les jeunes pourront mettre à disposition leurs internes), F Cheynet propose J Ferri et son équipe.
- L Benslama propose un travail sur les endocardites infectieuses, PY Blanchard répond que ce travail est déjà fait, et suggère le sujet du « plateau technique » qui avait été exposé par la HAS à Rouen, évaluation des bonnes pratiques et recommandations guidant les bonnes pratiques.
- Prise en charge pour les enfants faite par P Sabin
- PY Blanchard : relecture d'un travail des anesthésistes avec P Jammet ; travail difficile, et à l'issue il n'y a pas eu d'identification de plateau technique léger

LBenslama conclut en insistant sur le fait qu'il faut engager des recommandations et associer la FDS et la Fédération. PY Blanchard adhère : le CA peut prendre contact avec la FDS et la Fédération et demander à Françoise de Saint Pierre de budgétiser en partant des bases de ce qui a été fait auparavant.

B Philippe revient à l'implantologie en demandant que l'on envoie à tous les stomatos de ville la demande faite par la HAS, d'experts pour les substituts osseux.

G Pouit en tant que trésorier du Collège pourrait faire le relais.

Recommandation sur « le plateau technique » : 3 membres présents peuvent assurer : PY Blanchard, G Pouit et P Sabin.

P Breton propose dans le même esprit : « Implants et maladies cardiaques » en incluant les dentistes qui envoient des patients et se heurtent à des difficultés multiples.

L Benslama répond que son rapport inclut : les valvulopathies., et B Philippe ajoute, qu'en tant que membre du bureau de l'Association Française d'Implantologie et avec la Fédération de Cardiologie, il participe à un travail sur ce thème depuis 2 ans.

#### **9. Le point sur les congrès des sociétés partenaires : IMCI, Francophone à Marrakech, Panarabe à Tunis, société d'ODMF**

IMCI : Au cours de l'IMCI l'AFI (association loi 1901 de dentistes et d'implantologues) a revendiqué la compétence de chirurgie orale. Un débat violent a eu lieu entre P Missika et les dentistes et une action en Conseil d'Etat a été menée.

Les choses sont en train de changer. En France la compétence reconnue est la chirurgie orale, dans moins de 3 ans les dentistes implantologues auront le droit à la compétence.

Exemple en Allemagne : concernant la qualification, sur 200 dossiers de demandes de qualification, seulement 5 ou 10 d'entre eux sont traités, choisis au hasard.

Marrakech : il s'agit u congrès francophone où la SFSCMF est participante, les conférenciers ont été choisis ensemble.

Panarabe à Tunis : P Breton, B Ruhin C Bertolus et L Benslama participeront.

#### **10. Envois de l'appel à cotisation et inscription congrès (lien avec le site internet)**

Il faut dès maintenant envoyer l'appel à cotisation (fait) et communiquer à l'ensemble des membres du CA le listing des mauvais payeurs (fait) afin que chacun puisse intervenir sur ces membres s'ils sont dans leur entourage. On fait référence au comité d'éthique : effacer l'ardoise ? courrier recommandé ?

Un courrier spécifique a été envoyé aux retardataires de 2011 et un autre aux non payeurs avec un questionnaire au verso de la lettre pour connaître les intentions de ces membres (3 questionnaires revenus depuis l'envoi sur les 150 : oubli, raisons personnelles).

Les inscriptions au congrès pour les praticiens et paramédicaux se feront plus tard, probablement en avril.

## **11. Evolution de la mise en ligne de nouvelles fiches des conseils pré-opératoires**

Le responsable devra dire où il en est lors d'un prochain CA.

## **12. Congrès 2012, avancées (L Benslama)**

- a. Compte rendu réunion avec les sponsors : cette rencontre a plutôt été un succès (18 sociétés présentes), Le président avait présenté sa plaquette regroupant toutes les propositions, les responsables du palais des congrès ont montré les deux surfaces d'exposition, ont accepté qu'une salle soit mise à disposition des labos pour les contenants de leur matériel livré, le responsable de la preview a indiqué la possibilité de eposters sur le plan d'exposition, le trésorier a appuyé les souhaits du président quant à l'importance des partenariats durables entre la SFSCMF et les sociétés partenaires. Et le cocktail en fin de réunion a été bien apprécié.
- b. Responsabilités dans l'organisation du congrès : d'après PY Blanchard il faut voir avec le cabinet comptable les modes d'embauche et déclaration pour l'emploi de 2 personnes durant 15 jours (la semaine du congrès et la semaine précédente). Si confirmation de part et d'autre, Annabelle Savary récupérerait le listing des inscriptions et s'occuperait des badges et attestations (présence et communications), Albane Delcampe aurait la charge de la signalétique et la répartition des tâches des hôtes, l'ensemble étant sous l'autorité de Maryse Curot qui préparera une fiche de poste pour chacune. La question du paiement par chèques emploi service est posée.  
Une discussion sur la nécessité d'avoir une société organisatrice a eu lieu en début de séance, les opposants mettant en avant le coût élevé des prestations.
- c. Programme scientifique : cours pré-congrès et congrès, programme des sessions spécifiques :  
Une petite salle serait ajoutée à la salle plénière initialement prévue par L Benslama pour permettre aux internes de communiquer. Projet approuvé à l'unanimité  
Les 2 pré congrès seront organisés chacun sur la journée entière du mercredi 26, et seront payants (La chirurgie ultrasonique » avec B Philippe, 220 € et « Les prothèses sur implants » avec X Pouyat, 180 €. B Philippe, présent, développe le programme de « la piezochirurgie » avec la société NSK qui livrera son matériel dès le mardi soir (prévoir la réception avec le palais des congrès). Plusieurs intervenants ont confirmé dont Fabrice Chrétien, JP Méningaud, Colin Maciver, et cette séance débutera à 8h30 (accueil) et se terminera à 18h.  
Isabelle Barthélémy organise les pré congrès pour les DESC et DESCO (rédaction d'un article scientifique le mercredi après midi), et un autre précongrès destiné également aux internes DESC, DESCO et internes des pays francophones, (Les prothèses sur implants) aura lieu le samedi.
- d. Point de l'engagement des sociétés partenaires (BAOMS, UL etc..)
- e. Etude des propositions e-posters : le président attend plusieurs devis et souhaite utiliser une société organisatrice (MCO, ATOUTCOM) pour les eposters (6 colonnes pour 8000 €). PY Blanchard est plutôt contre (la société ne dispose pas des fonds nécessaires).  
La liste des eposters serait accessible pour permettre aux congressistes de choisir.
- f. Etude des propositions dîner de gala : en cours, au Trianon Palace, Hôtel de France
- g. Relance des appels d'offres restauration pendant le congrès : faut il garder le traiteur Cousin ?
- h. Révision de la prestation technique du palais des congrès ?
- i. Révision de la prestation « preview » : le tarif sera diminué par rapport à 2011 du fait du nombre réduit des salles fonctionnelles, en principe une ou deux en plus de l'amphi Richelieu.

- j. Tarifs du congrès pour les conférenciers
- k. Tarifs du congrès pour les ressortissants étrangers (Maghreb – Afrique Noire) : un demi tarif est validé pour eux sur présentation de leur titre de transport. Ce sera à préciser aux informaticiens pour les paiements par CB.
- l. Sessions annexes : en cours
- m. Divers (exposition cinquanteenaire Institut etc..)

## **12. Prochains invités du président :**

F Dujarric sera présent au CA le 31 mars pour le DPC, P Goudot sera invité ultérieurement, et L Benslama espère faire venir le Président de l'AFJCMF, le dr Savoldelli que doit contacter H Bénateau, également le Président de l'association des internes du DESCO, association qui vient de se créer.

## **13. Questions diverses**

- Nouveaux membres (P Breton) : seront validés au cours du prochain CA de mars
- Appel pour la désignation de membres d'honneur et d'hommages à des personnalités disparues : une commission d'adhésion est évoquée qui sélectionnerait les membres d'honneur, les membres d'honneur sont dispensés de cotisation. P Breton suggère Maurice Freidel.  
Un appel par mail sera envoyé avec une liste de 15 personnes dont deux ou trois seront choisies.

Fin de la réunion à 18h